



INSCRIPTION CENTRE AÉRÉ 2024-2025,

à partir des Relâches de février 2025, les centres aérés ont lieu à l'UAPE des P'tits Bouchons à Féchy

FORMULAIRE A RETOURNER SELON **LES DATES PRÉCISÉES**, PAR MAIL À :
secretariat.veronique@aema.ch

INFORMATIONS DE L'ENFANT

Nom : Prénom :

Date de naissance : Adresse :

Assurance responsabilité civile (obligatoire) :

Année scolaire (à cocher) : 1P 2P 3P 4P 5P 6P

Régime alimentaire : Végétarien Sans porc Sans lactose Sans gluten Autre :

Allergie(s) ou maladie connue(s) : Non Oui, précisez :

Structure fréquentée : UAPE Le Rendez-Vous UAPE Les Ptits-Bouchons UAPE Marais'Cré

Autre UAPE du réseau AJEMA, précisez :

Votre enfant bénéficie-t-il d'un soutien éducatif ? merci de préciser :

INFORMATIONS DES PARENTS :

Nom du père : Nom de la mère :

Prénom : Prénom :

Portable : Portable :

Tel. Prof. : Tel. Prof. :

E-mail : E-mail :

Nous vous rendons attentif au fait que les déplacements effectués lors des centres aérés se font en bus de location, mais parfois également en transports publics. Des photos avec vos enfants seront prises lors de ces activités et un album de souvenirs pourra être transmis aux parents par mail. **Par votre signature au verso, vous autorisez votre enfant à être véhiculé et pris en photos**, dans le respect de toutes les conditions sanitaires, de sécurité et de respect des personnes.

Une fois le formulaire remis et confirmé définitivement par le secrétariat, la prestation centre aéré est due dans son intégralité (sauf présentation d'un certificat maladie).

Comment remplir les fréquentations ? : Sur la page suivante, cocher d'une **X** pour le(s) créneau (s) d'accueil souhaité(s). Pour la matinée avec repas cocher la 1^{ère} case, pour l'après-midi cocher la 2^{ème} case. Pour la journée complète, cocher les 2 cases. Mardi et vendredi, il n'y a qu'une case à cocher car l'inscription est à la journée complète. Remplir un formulaire par période de vacances à retourner selon les délais indiqués uniquement.

Exemple :

AUTOMNE oct.24 lun. mar. mer. jeu. ven. sam. dim.

		1	2	3	4	5	6
7		8	9	10	11	12	13
14		15 X	16 X X	17	18	19	20
21 X		22	23	24 X	25	26	27
28		29	30	31			

↔ inscrit le 15 et le 16 octobre à la journée complète
↔ inscrit le 21 matin+repas / inscrit le 24 oct après-midi

Lundi, mercredi, jeudi = Matin + repas (de 7h à 13h15) – après-midi sans repas (de 13h15 à 18h30) – journée complète (7h à 18h30)
Mardi et Vendredi = seulement inscription à la journée

AUTOMNE

oct.24	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.
		1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13	
14	15	16	17	18	19	20	
21	22	23	24	25	26	27	
28	29	30	31				

↔ À retourner dès le lundi 26 août et au plus tard le vendredi 13 septembre

RELÂCHES

févr.25	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.
						1	2
3	4	5	6	7	8	9	
10	11	12	13	14	15	16	
17	18	19	20	21	22	23	
24	25	26	27	28			

À partir de février 2025, les centres aérés ont lieu aux P'tits Bouchons à Féchy !!

↔ À retourner dès le lundi 6 janvier et au plus tard le vendredi 24 janvier

PÂQUES

avr.25	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.
		1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13	
14	15	16	17	18	19	20	
21	22	23	24	25	26	27	
28	29	30					

fériés

↔ À retourner dès le lundi 24 février et au plus tard le vendredi 14 mars

ÉTÉ

juin.25	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.
juil.25	30	1er	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11*	12	13	
14	15	16	17	18	19	20	
21	22	23	24	25	26	27	
28	29	30	31				

* fermeture UAPE / rangement
 fermetures UAPE

↔ À retourner dès le lundi 12 mai et au plus tard le vendredi 30 mai

ÉTÉ

août.25	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.
					1	2	3
4	5	6	7	8	9	10	
11	12	13	14	15*	16	17	
18	19	20	21	22	23	24	
25	26	27	28	29	30	31	

* fermeture UAPE / pédagogique
 fermetures UAPE

↔ À retourner dès le lundi 12 mai et au plus tard le vendredi 30 mai

Les inscriptions sont à transmettre par mail selon le délai indiqué dans les cases jaunes à : secretariat.veronique@aema.ch . Passé le délai indiqué, les inscriptions ne seront plus possibles. Une confirmation ferme et définitive vous sera envoyée avant le début du centre aéré avec le programme.

Les nouvelles conditions générales « Centre aéré » annulent et remplacent les précédentes et sont applicables dès le 1^{er} août 2024.

Date :

Signature responsable légal :